



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collectif Bassines non merci 86

Lettre ouverte au préfet de la Vienne

Le 12 JUIN 2025

Monsieur,

Par un mail quelques jours avant la manifestation pour la défense de l'eau du 7 juin, **vous proposiez à notre collectif une « rencontre discrète »** pour comprendre nos critiques sur les bassines.

Le sujet de l'eau concernant toute la population et les prochaines décisions à prendre étant d'importance, nous considérons que cet échange ne pouvait rester confiné dans un salon. Nous vous avons donc proposé une rencontre publique le samedi 7 juin, à l'occasion de la manifestation anti-bassine qui se rendrait devant la préfecture.

C'est finalement votre directrice de cabinet qui a traversé le colossal dispositif policier pour venir à la rencontre des militant·es ce jour-là. **Sans prendre la peine d'écouter l'exposé de nos critiques** alors en cours à travers des prises de paroles, elle a proposé en votre nom une réunion de travail au collectif, avant la prochaine CLE (Commission Locale de l'Eau) du 25 juin.

Mais c'était sans compter la publication, la veille de la manifestation, de votre « doctrine » sur l'eau.

Un argumentaire de 11 pages dans lequel vous resservez quelques mensonges depuis longtemps démasqués et que même les irrigants pro-bassines ont cessé d'utiliser : confusion entretenue entre l'eau de pluie et l'eau des nappes ; les illusoires changements de pratiques chez les exploitations raccordées là où les bassines sont un outil qui vise le maintien des systèmes actuels ; les exceptions que sont les exploitations biologiques ou les élevages raccordés à d'éventuelles bassines et que vous élevez en preuve générale de vertu et d'utilité au territoire ; le principe de substitution utilisé abusivement puisque les bassines en projet conduiraient à augmenter le volume total des prélèvements...

Vous y réaffirmez non seulement votre intention de voir construire de nouvelles bassines mais aussi de ne pas faire respecter les conclusions de l'étude HMUC (Hydrologie Mieux Usages Climats) en autorisant des volumes pour l'irrigation au-delà de ce qu'elle préconise.

Les choix très tranchés que vous présentez dans ce document, avant la suite du PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) et avant la réunion de la CLE du 25 juin, vont grandement à l'encontre d'une réunion de travail.

Nos positions sont toutes aussi assurées :

Si dialogue et travail autour de la gestion et du partage de l'eau il peut y avoir, ils ne peuvent débuter qu'à certaines conditions : mettre en application immédiate les nouveaux paramètres de gestion de l'eau issus de l'étude HMUC, et permettre les conditions d'élaboration d'un PTGE qui n'intègre pas de projets de bassines.

Sans ce minimum, aller vers une gestion de l'eau juste et équilibrée est impensable et les conflits sont assurés. Nous refusons donc toute réunion de travail tant que ces conditions ne seront pas réunies.

Nous continuerons aussi de dénoncer vos manquements : à la raison en refusant de respecter les conclusions d'une étude scientifique ; à la démocratie en continuant de mener un PTGE qui est tout destiné à organiser le financement public des projets de l'agro-business ; et envers l'avenir du bassin versant, de ses habitant·es et de ses agriculteur·ices pour qui vous n'imaginez que quelques cratères bâchés pour faire face au dérèglement climatique.

Ce mois de juin est chargé de rendez-vous cruciaux pour le bassin du Clain, au séminaire sur le stockage de l'eau du PTGE vendredi 13 juin succédera la réunion de la CLE du 25 juin. Au-delà des bavardages médiatiques, nous aurons donc l'occasion d'observer vos décisions. Le stockage de l'eau dans les nappes pour tous·tes ou l'accaparement dans des bassines au profit de quelques-uns ?

Sachez Monsieur, que la population du bassin du Clain et bien au-delà est désormais très vigilante concernant la gestion de l'eau, qu'elle prendra acte de vos choix et réagira en conséquences.

**CONTACT
PRESSE**

contactbnm86@protonmail.com
07 53 42 23 06